



Communiqué de presse

Amiens, le 24 février 2020

Mise en service de l'antenne de téléphonie mobile 3 et 4G sur la commune de Lanches-Saint-Hilaire

Le Département de la Somme se félicite de la mise en service, ce mercredi 26 février 2020, de l'antenne dédiée à la téléphonie mobile pour une couverture 4G, pour les quatre opérateurs, sur la commune de Lanches-Saint-Hilaire.

Il s'agit du premier site « zone blanche » mis en service suite à l'accord gouvernemental du 14 janvier 2018. Le travail conjoint, mené par le Conseil départemental, la Préfecture de la Somme mais également la commune, permet à cette dernière d'accéder à une couverture mobile de qualité.

Lanches-Saint-Hilaire dispose également de la fibre très haut débit, déployée par Somme Numérique, depuis plus d'1 an.

A noter que d'autres sites détectés « zones blanches » vont bénéficier du même dispositif :

- 3 sites mutualisés au titre de l'année 2018 pour la couverture des communes de Bonneville - Fieffes-Montrelet, Mailly-Raineval et Barly - Mézerolles, retenus par arrêté interministériel du 21 décembre 2018, avec mise en service prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2020,

- 4 sites mutualisés au titre de l'année 2019 pour la couverture des communes de Chuignes, Etinehem-Méricourt, Morlancourt et Suzanne, retenus par arrêté interministériel du 21 mars 2019, avec mise en service prévue fin d'année 2020.

Contact presse :

Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr